



ASSEMBLEE IUFE

Bruno Strasser, Président

[Bruno.strasser@unige.ch](mailto: Bruno.strasser@unige.ch)

Assemblée de l'IUFE

Judi 22 septembre 2016 – 17h à 19h

Pavillon Mail, 40 bd du Pont d'Arve

Salle PM 234

PV approuvé

Corps professoral

Bruno Strasser, SCIENCES

Jean-Luc Dorier, FEP

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (CCER)

Anne Monnier, IUFE

Christophe Laenzlinger, LETTRES

Glais Sales Cordeiro, FAPSE

Olivier Maulini, FAPSE

Membres invités de manière permanente

Isabelle Mili, directrice IUFE

Walter Loosli, directeur adjoint IUFE

Sophie Canellini, conseillère aux études IUFE

Mara Cianculli, assistante administrative IUFE, PAT (en remplacement de Myriam Vitali Capraro qui prendra les PV pendant l'absence de Laurence Hofmann)

Jeremy Tierque, représentant des enseignants du secondaire I, FAMCO (en remplacement de Stéphanie Castanier)

Yann Volpé, représentant SPG

Membres excusés

Aline Meyer, conseillère aux études FEP

Greta Pelgrims, MESP

Nicolas Walter, ADEFEP

Roland Emery, IUFE

Sonia Bühler, adjointe administrative IUFE

Stéphanie Castanier, représentante des enseignants du secondaire I, FAMCO

Membres absents

Anne Sgard, SES

Frédéric Yvon, FORDIF

Waël Almoman, représentant des enseignants du secondaire II, UCESG

Ordre du jour :

1. Approbation de l'OJ
2. Approbation du PV du mardi 28 juin 2016
3. Point Forensic
 - a. Proposition du Comité de direction (CDD) : intégration de M. Benoît Lenzen au sein du CDD (point soumis au vote)
 - b. Développement de la Forensic
4. Divers



Bruno Strasser ouvre la séance et passe à l'ordre du jour.

1. Approbation de l'OJ

OJ approuvé à l'unanimité

2. Approbation du PV de la séance du 28 juin 2016

Le PV sera présenté et approuvé à la prochaine séance de l'Assemblée, qui aura lieu le jeudi 24 novembre 2016.

3. Point Forensec

Isabelle Mili (IM) présente quelques points généraux et chiffres sur la rentrée Forensec 2016-17 (Annexe 1)

- i. Régulation des flux : le taux de renouvellement des enseignants est inférieur à 2%, et principalement dû au non-renouvellement des postes des personnes partis naturellement.
- ii. Cependant, la cour des compte (CdC) avait notamment soulevé la disproportion du nombre du corps enseignant par rapport au nombre d'étudiants, ce qui reste toujours d'actualité.

IM présente un point de recommandation de la CdC et des réponses envoyées le 3 mai 2016. (Annexe 1)

Les différents points soulevés par la CDC ont été revus avec Monsieur Oris, qui a demandé ce qui avait été mis en œuvre, notamment sur la pertinence de regrouper des cours. A cet égard, il a été notamment question de porter l'Italien sur la Didactique Romande, ce qui n'est pas à l'ordre du jour actuellement. IM rappelle que la Forensec ne se séparera pas des professeurs déjà engagés dans la formation depuis si longtemps.

Il faut cependant garder à l'esprit, que si la reconduction de la reconnaissance arrive, il faudra subir un nouvel audit tant par la CdC, que par la CDIP.

L'autre point soulevé concerne la réforme des modalités d'évaluation ADEVEN (**Annexe 2**)

En effet, dans certaine didactique il n'y a pas assez d'étudiants pour procéder à des statistiques. Il faut cependant faire des évaluations, afin de montrer une visibilité de notre volonté d'entrer dans un processus d'évaluation ; de même, il est important de noter que la modulation des évaluations se fait dans l'intérêt autant des étudiants, que des enseignants, et de l'Institut.

Le rectorat a accepté que l'enquête soit faite sur l'ensemble de la formation, et pas nécessairement sur chaque didactique. L'évaluation par didactique se fera uniquement sur demande de l'enseignant. Cependant, si une discipline qui compte 3 étudiants en fait la demande, ADEVEN ne tiendra compte que des remarques qu'elle transmettra, sans évaluation statistique à l'appui.

Dans la continuité des points présentés ci-dessous, on passe de fait directement au point 3b)

3b) Développement de la Forensec

IM soulève le dilemme important entre le faible nombre d'enseignants formés et le renouvellement de la population. Nous sommes actuellement à plus de 2 x en dessous du quota de renouvellement des enseignants, or on prévoit une augmentation de la population importante. Si on garde le maximum d'élèves dans les classes, il va falloir anticiper une augmentation du nombre d'enseignants. En 2018, il pourrait y avoir une demande explosive pour la formation des enseignants et, à ce titre, il nous faut prévoir une logique de développement.

IM fait une proposition pour développer l'IUFE, et la Forensec : Réunir tous les professeurs, et enseignants. Une journée d'études FORENSEC pourrait être organisée, qui réunirait tous les enseignants FORENSEC de didactique et transversaux, pour des échanges scientifiques



et sur la question « qu'est-ce qui nous réunit ? » - Il serait utile que Monsieur Oris y soit associé.

Si la confirmation de la reconnaissance se confirme, retenir le 25 novembre 2016, en soirée, pour fêter cet événement.

IM présente 2 objectifs importants à tenir :

1) Garder les personnes et leur compétence

Il est important de garder les compétences des collaborateurs en réserve pour pouvoir, le cas échéant, passer (presque) sans engagement à 2,5 x le nombre d'étudiants actuel, au vu du point 3b) évoqué ci-dessus.

2) Ne pas pénaliser les enseignants, ni l'IUFE)

Il est important également ne pas pénaliser les enseignants qui ne peuvent pas remplir les conditions pour des évaluations EEE standards. En même temps, il s'agit de ne pas défavoriser l'IUFE par manque d'évaluations des enseignements.

Bien que dans d'autres secteurs de l'Université, le rapport enseignants/étudiants soit bien plus élevé qu'à l'IUFE, IM répond que la CDIP n'en tient pas compte pour l'IUFE.

C. Laenzlinger demande si on a connaissance des projections du DIP pour 2018-19 :

IM précise qu'on les a au niveau romand, mais pas en direct de Genève. (Exemple : cette année encore le DIP avait annoncé 0 place en Français, mais au final on en a 10 !)

3a) Proposition du Comité de direction (CDD) : intégration de M. Benoît Lenzen au sein du CDD. (mis au vote)

IM demande que Benoît Lenzen puisse représenter la formation continue pour la Forensec, en s'appuyant sur la base du règlement d'organisation de l'IUFE, Article 11 La Direction, Point Le Comité de Direction, alinéa 2. « *Le comité de direction est composé du directeur, du directeur adjoint et du directeur de chacun des comités de programmes des formations dispensées par l'Institut.* »

La Formation continue est en restructuration avec la COFOCO et en étroite collaboration avec l'ensemble de la formation continue : avec le primaire il y a quelques temps, et avec le DIP maintenant.

Il y a actuellement 3 coordinateurs : Federica Rossi pour la formation continue qualifiante au secondaire 1 et 2, Christophe Ronveaux pour la formation continue qualifiante au primaire, et Benoît Lenzen pour la formation certifiante (CAS, DAS, MAS). Chaque année, un des trois coordinateurs occupe la fonction de responsable pour la coordination factière de la formation continue à l'IUFE et, à ce titre, est présent au CDD. Benoît Lenzen occupe cette fonction cette année.

Les membres de l'assemblée procèdent au vote pour l'intégration de Benoît Lenzen au sein du CDD :

6 oui

0 non

0 abstention

Il n'y a pas de point sollicité en divers.

La séance est levée à 17h50.